

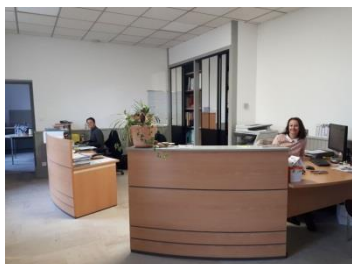


Lettre d'information n°4

Des Nouvelles de Savigny

Restructuration de la Mairie

Les locaux de la Mairie n'étaient pas adaptés pour l'accès des personnes en situation de handicap. L'espace trop restreint pour deux secrétaires devenait peu accueillant pour vous recevoir.



Toujours dans le souci de faire les bons choix, la rénovation des bâtiments a porté sur une extension de l'existant, solution plus économique que la construction d'une nouvelle Mairie.

La restructuration de l'école ayant permis de libérer l'ancien préau, ce bâtiment est devenu la **nouvelle salle du conseil et des mariages**. L'ancienne salle du conseil est maintenant un **secrétariat accessible et agréable**.



Nous avons profité de cette restructuration pour créer des toilettes en accessibilité, un local pour le personnel et de nombreux rangements.

Tous ces travaux ont été réalisés par nos agents techniques, exceptés l'électricité (Ets Dimitri RANGIER) et le chauffage (PLOMBIERS 86).

Nous avons également créé un **passage piéton** qui va du petit parking, route de Tercé à la Mairie en longeant la cour de la maternelle et en évitant ainsi le carrefour du centre bourg.

Travaux au stade

Les bâtiments avaient besoin d'être rénovés.

Les travaux ont débuté avec la **pose de dalles** gravillonnées à côté de la buvette et pour l'accès au terrain.

Les **vestiaires** vont maintenant être repeints avec pose de faïence au mur et du carrelage au sol. Les douches seront rénovées également.

C'est Michel, notre agent technique, qui réalise ces travaux. L'aide de bénévoles sera la bienvenue, le Président a déjà donné l'exemple.

Des travaux d'hydrauliques sont en cours. Un nouvel arroseur est en service et le pare-ballon est commandé.

Nous avons toujours besoin de bénévoles, ce sont eux qui ont jadis doublé la surface du vestiaire. Ce n'est que de cette façon que nous pouvons permettre à Savigny de se moderniser. **Pour information, notre budget de fonctionnement a été amputé par l'état cette année de 72 000 euros.**



Commerces de proximité

La boulangerie ayant cessé son activité, le **point Poste** a de fait disparu. Toutefois, des négociations sont en cours pour avoir de nouveau le service dans la commune. Parallèlement, le distributeur de pains répond aux besoins des habitants. Il nous semble **important de pouvoir trouver dans notre village les services de première nécessité et de proximité.**

Pour mieux répondre à vos attentes et sur les services que peut vous apporter la commune, nous devons mieux identifier les besoins.

Ce sera l'objet **de la réunion publique du 11 octobre à 19h salle des Grassinières.**

De plus, le marché s'agrandit ! En plus de M Péroche ses fruits et légumes et le Camion des Saveurs de Cindy avec ses produits locaux, nous accueillons depuis le 5 octobre Benoit Dhaene avec des **plantes et arbustes**.

A partir du 12 octobre, *L'Aile ou la Cuisse ?* vous proposera la vente de **poulets cuits à la broche**, pommes de terres et saucissons.



Hydraulique

Demain, nous aurons certainement de nouveau de la pluie et des orages. Nous avons profité de cette sécheresse pour nettoyer et profiler les fossés qui vont des étangs à la limite avec Saint-Julien pour **faciliter les écoulements et si possible éviter les inondations**.



Les haies ont été coupées au lamier le long des 2 fossés de l'étang.

Les énergies renouvelables

Le projet des **ombrières photovoltaïques** se poursuit : un appel d'offres a été lancé pour couvrir le parking derrière la salle de l'étang. Cet espace deviendra un marché couvert tous les vendredis et pourra accueillir d'autres activités ou manifestations.

En ce qui concerne **l'éolien**, nous avons pris en compte les inquiétudes des habitants et proposé à Sergies et Epuron de les prendre en compte dans l'étude en cours (la hauteur, les distances par rapport aux habitations, le bruit, l'impact visuel...).

D'autre part, la faune sera prise en compte en associant des associations comme la LPO, Vienne Nature, ABEI Locales...

Des ballons vont aussi être mis prochainement pour simuler la hauteur des éoliennes, vous en serez avertis.

Enfin, nous avons demandé que l'Association qui conteste cette étude soit reçue par Sergies et

Epuron pour échanger avec eux et recevoir leurs observations.

Pour la bonne information de chacun, tous les habitants seront informés en temps utile par nos différentes publications (Internet et lettre d'information).

Aucune décision n'est prise à ce jour, ce dossier doit être traité sans passion mais avec toute objectivité concernant les avantages et les inconvénients.

Décorations en bois

Aidés par les employés des ateliers municipaux, les **jeunes de la « Junior Association des Gilets Jaunes »** inscrits pour le Chantier Jeunes de cet été 2018 **ont fabriqué des animaux en bois** dans le but de décorer la commune.



Ces animaux en bois viennent d'envahir les espaces verts de la commune, venez les admirer !

Biodiversité

La promotion de la biodiversité à travers le dispositif « Mon village, espace de biodiversité » a été conçu par Sylvie Houte du CNRS, proposée par Laetitia Varenne, habitante de la commune et mise en œuvre par le Maire et l'équipe Municipale.

Six communes ont décidé de la mettre en place en associant l'école en 2017-2019 : Savigny l'Evescault, Saint Julien l'Ars, Tercé, Lavoux, Bignoux et Jardres. Un rucher communal a été installé au printemps.



Une fête du miel a clôturé ce 1^{er} épisode, associant l'école, les enfants et les habitants du village. La première production a permis de distribuer des pots de miel aux participants.

Ce dispositif conçu pour créer du lien social a joué son rôle entre les 6 communes.



Notre objectif n'est pas seulement la préservation des abeilles et la pollinisation des plantes ; c'est aussi le lien social qui va s'exercer entre les écoles de ces six communes par la **création collective d'une œuvre d'art**. *Chaque école y fera sa part.*

L'expérience des six communes et la volonté de faire évoluer notre société et son environnement a fait naître une nouvelle association « ABEILocales ».

Des nouvelles de Grand Poitiers Communauté Urbaine

Le projet de territoire

Il est maintenant terminé. Il a fait l'objet d'une présentation à tous les partenaires à la salle de la Hune de Saint-Benoit le jeudi 20 septembre.

Ce document précise les grandes orientations de notre territoire pour l'avenir à 10/15 ans.

Depuis deux ans, élus, habitants, chefs d'entreprises et acteurs du monde socio-économique, culturel et sportif le construisent avec **AUDACE** et **BIENVEILLANCE** dans une démarche citoyenne. Ce projet de territoire comprend 10 grands défis pour exploiter nos forces et nos valeurs. Nous vous encourageons à le consulter sur le site de [Grand Poitiers > grands projets > projet de territoire](#).



Déviation : route de Limoges, RN 147, où en est-on ?

Les services de l'Etat ont fait des propositions, dont une qui reprend le tracé initial retenu il y a 10 ans et qui passe près de Savigny, et de la voie ferrée, coupant en deux les terres agricoles de deux fermes.

Conformément à la politique menée par les élus de Grand Poitiers qui consiste à réfléchir et proposer ensemble des solutions, les Maires ou leur représentant des communes de Mignaloux-Beauvoir, Poitiers, Saint Julien l'Ars, Sèvres-Anxaumont et Savigny l'Evescault se sont réunis avec les techniciens de Grand Poitiers.

Il en ressort des avis qui seront transmis à Mme La Préfète, surtout ce que nous ne voulons pas :

- Le tracé nord long qui passe près du bourg de Savigny, avant la voie ferrée est inacceptable ; tout comme le tracé nord court passant dans Mignaloux, entre l'Eglise et le château.
- La reprise du tracé actuel dans Mignaloux est celui qui impacte le moins les surfaces agricoles, mais très difficile à réaliser. La Municipalité de Mignaloux n'est pas favorable, beaucoup d'inconvénients concernant l'aménagement urbain.
- Il est aussi possible d'envisager un tracé nord, sur la commune de Mignaloux Beauvoir et modérément sur Savigny.

Les fermes et les proches habitations seraient ainsi moins impactées et le développement futur de Savigny l'Evescault à l'ouest, le long de la voie ferrée serait préservé. Nous attendons la réponse des services de l'Etat et leur proposition et ne manquerons pas de vous en informer.

Cette association a pour objectifs de :

1. **Stimuler/Eduquer**, connaître et faire connaître la place de la biodiversité dans la vie de l'homme ;
2. **Protéger la biodiversité** et faire évoluer les pratiques environnementales ;
3. **Rechercher** à faire évoluer les techniques d'exploitations du jardin à la ferme ;
4. **Expérimenter** différentes pratiques aux jardins alimentaires.

Dans le cadre de l'objectif n°1, l'opération « Mon Village, Espace de Biodiversité » va être proposée aux 40 communes de GRAND POITIERS.

Promouvoir la biodiversité est un défi du projet de territoire de Grand Poitiers et une action qui s'intègre dans le Contrat de Territoire de la Région Nouvelle Aquitaine.

Etang

En raison de la sécheresse qui se prolonge, **l'étang sera fermé jusqu'au 31 octobre.**

AGENDA

Du 9 au 20 octobre	Exposition « Costumes & Coiffes 14-18 »	Médiathèque
Le 12 octobre à 20h	Conférence – Isabelle Soulard : « Les Femmes du Poitou dans la Grande Guerre »	Grassinières
Le 13 octobre à 10h	Démonstration de tuilage et paillage de coiffes	Médiathèque
Le 29 octobre à 14h	Ateliers Loisirs Créatifs Enfants	Petite salle des Grassinières
Le 31 octobre après-midi	Halloween pour les enfants	Salle de l'Etang
Le 3 novembre	Théâtre « Poste Restante » par la Compagnie des Halles de Rouillé	Grassinières
Le 9 novembre	Concours de Belote de « Au fil du temps »	Grassinières
Le 11 novembre	Commémoration	Monument aux morts
Le 17 novembre	Soirée ASSE Foot	Grassinières
Le 25 novembre	Thé Dansant de La Savignoise en Poitou	Grassinières
Le 14 décembre à 15h	Marché de Noël	Grassinières
Le 20 décembre à 20h	Concert de la Fanfare et Bagad de la 9 ^e bima. 1 ^{ère} partie : Harmonie – 2 ^e partie : ensemble celtique	Grassinières
Le 31 décembre	Réveillon par les Associations Savignaises	Grassinières

ATTENTION

Dans le cadre de la démarche Agenda 21 et du Développement Durable, la parution papier ne sera plus disponible à partir du **1^{er} septembre 2019**.

Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet www.savigny-levescault.fr au niveau du bandeau rose « Lettre d'information » pour la recevoir.

Pour les personnes qui ne disposent pas de l'outil informatique, des versions papiers seront toujours à disposition à la Mairie.

Les personnes qui se déplacent difficilement peuvent se faire connaître en Mairie (05 49 56 55 25) et une solution sera trouvée pour permettre à chacun de recevoir les dernières nouvelles de la commune.

Si vous avez connaissance d'une personne dans cette situation, n'hésitez pas à l'accompagner dans sa démarche.

